Le 23-05-2017

LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION DU CMO

Luc CORTOT, Directeur général
Jean Pierre MORIN, Directeur des réseaux

Copie André LORIEU, Président de la
Caisse Fédérale du CMO

Messieurs le Directeur général et le Directeur des réseaux,

Vous avez mené les soirées « Excellence Relationnelle » devant les salariés et administrateurs du CMO dont l'objectif était de présenter les modalités de ce nouveau concept.
Si l'objectif était aussi de créer doute et incompréhension auprès des salariés, c'est réussi. Les salariés sont sortis de ces soirées avec plus de questions qu'en y entrant, et ce, sans avoir la possibilité de s'exprimer et de vous interroger.
Cette réorganisation annoncée comme cela, n'engendre, pour le moment, qu'inquiétudes et dégradations des conditions du travail pour les salariés.

Lors de ces soirées, vous avez délivré des messages forts et en rupture avec la culture CMO. Pourtant, les résultats du CMO et leur évolution depuis de nombreuses années ne démontrent pas le besoin d'une telle rupture mais au contraire une belle performance et un réel investissement des salariés.

Vous voulez imposer des changements en profondeur, impactant les organisations des agences et services du siège, notamment en amplitude horaire, en délai de réponse de clients, etc…
Quelles sont les contreparties pour les salariés ? Inconnues à ce jour ! Inexistantes ? Les salariés se sentent pour le moins floués.
En revanche, la charge mentale, les coûts financiers supplémentaires (transports, garde d'enfants...) le quasi chantage au maintien des emplois sont bel et bien là !

Vous avez donné instructions aux DIGA et responsables de structure de réunir leurs équipes pour prétendument élaborer leurs contributions à l' « Excellence Relationnelle » alors que les décisions semblent déjà prises.

Ce n'est pas de cette façon que la CFDT voit la contribution des salariés au développement du CMO de demain. Pour la CFDT, une organisation du travail est censée être porteuse d'efficacité tout en garantissant l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle.
Vous voulez « des collaborateurs bien dans leur peau » et un taux de bien-être au travail de 85 %. Vous avez longuement dépouillé l'enquête salariés sur la qualité de vie au travail. Ce thème est très important pour les salariés. La CFDT fera des propositions permettant l'amélioration des conditions de travail.
Il est grand temps de passer de la parole aux actes. Il vous appartient, dès maintenant, de nous démontrer que dans ce domaine, vous n'êtes plus dans l'affichage et la communication mais bien dans la prise en compte des réalités.

Vous prônez, dans les discours, l'importance du dialogue social mais en pratique, sur ce dossier « Excellence Relationnelle », vous court-circuitez sciemment les instances représentatives du personnel ce qui s'apparente au délit d'entrave. Vos décisions d' « Excellence Relationnelle » n'ont été ni discutées, ni négociées avec les représentants du personnel. C'est maintenant à vous de prendre vos responsabilités pour rétablir la confiance de tous.

La CFDT, et elle seule, n'a pas voté au comité d'entreprise de janvier dernier les orientations stratégiques 2017. C'était en raison du manque d'éléments précis, suffisants et concrets sur la mise en œuvre de ces orientations. Finalement, ayant raison avant l'heure, nous voulions éviter de vivre la situation actuelle.

Sachez qu'aujourd'hui, de nombreux salariés sont inquiets, mécontents et ne comprennent plus leur CMO. De nombreux salariés se manifestent auprès de nous, organisations syndicales et représentants du personnel, pour défendre leurs intérêts et se déclarent prêts à agir.

La CFDT est consciente et comprend tous les enjeux majeurs qui dès à présent composent et bouleversent notre quotidien, notamment : employabilité, mobilité, comportement client, le tout numérique, arrivée de nouveaux acteurs, temps de travail, etc…
La CFDT partage l'idée de faire du CMO un territoire d'innovation. Innovation que nous attendons aussi sur le plan social.

Nous vous interpellons donc pour que vous preniez la mesure de cette situation, due à votre façon de procéder vis-à-vis des salariés et des représentants du personnel. Nous vous invitons à venir autour de la table pour négocier en transparence et répondre aux attentes légitimes des salariés.

Fidèle à ses valeurs, la CFDT ne sera ni un allié docile, ni un opposant de principe, mais une organisation syndicale qui assume en toute indépendance son rôle de contributeur à l'intérêt général des salariés du CMO.

Messieurs les directeurs, la CFDT reste disponible pour un véritable dialogue social qui dépasse les postures inutiles pour s'inscrire dans une démarche sérieuse et constructive.

Nous vous prions de croire, Messieurs, en nos salutations syndicales.

Boris CHAURREAU	Marie-Celine GALZIN	Stéphane GAUFRETEAU
Délégué syndical CFDT	Déléguée syndicale CFDT	Délégué syndical CFDT

CFDT Crédit Mutuel Océan 34 rue Léandre Merlet, 85000 La Roche sur Yon
Tél : 02.51.47.53.30 - Mail : cfdt.cmo@gmail.com - Site internet : www.cfdt-creditmutuel.com